



## **Poursuivre la mobilisation, Un discours de façade de la DIR pour masquer les réorganisations**

Le 16 Décembre 2009, un tiers des agents de la Région Grand Ouest étaient en grève pour manifester leur colère et leurs inquiétudes quant à la mise en place brutale des restructurations sur notre interrégion.

Réunis en Assemblée Générale à RENNES, une soixantaine d'agents ont évoqué la situation de la région.

### **Point sur la mobilisation du 16/12 :**

D'après les chiffres de la DIR, 33 % des personnels étaient en grève. Il est apparu que certaines données semblaient erronées.

Le préavis de grève étant régional, les collègues du PTF ne pouvaient suivre le mouvement, une partie d'entre eux étaient cependant présents sur un temps personnel. Ils nous ont informé de leur intention d'adresser un courrier au directeur de l'ENPJJ pour lui transmettre leurs constatations parvenues du terrain et leur soutien au mouvement. A l'instar des formateurs, les stagiaires éducateurs ne pouvaient se mettre en grève, leurs affectations relevant de l'ENPJJ. Cela a fait débat quant à la possibilité pour des agents exerçant sur un territoire, de pouvoir contester les décisions qui y sont prises et cela constitue une remise en cause inacceptable du droit de grève de ces collègues en formation.

Constatation a été faite que peu de directeurs étaient en grève et présents lors de l'AG alors que leur situation est remise en cause. La pression hiérarchique est-elle trop forte?

Concernant cette mobilisation, la majorité des personnels présents pense que cette journée n'est qu'un point de départ qui montre clairement le ras-le-bol et les inquiétudes fortes des personnels de la région

### **Nous devons amplifier la mobilisation :**

Devant les réformes mises en place par la D.I.R. Grand-Ouest sans aucune concertation afin de répondre uniquement aux contraintes budgétaires et de carte des emplois, les personnels doivent poursuivre leur mobilisation pour faire reculer la D.I.R.

Un appel sera adressé aux bureaux nationaux des organisations syndicales de la P.J.J. (SNPES-PJJ/FSU, CGT-PJJ et SPJJ-UNSA) afin qu'une recherche d'unité s'effectue et que la mobilisation prenne de l'ampleur au niveau national.

L'Assemblée Générale propose :

- la mise en place de « comités de lutte » dans chaque département afin de continuer à convaincre les collègues de la nécessité de se mobiliser et de refuser l'abandon des missions éducatives de la P.J.J. aux seules considérations budgétaires.
- La rédaction d'un questionnaire adressé à l'ensemble des personnels de la région afin de recueillir leur sentiment sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions et sur les ré-organisations en cours.

L'Assemblée Générale met en perspective l'organisation d'une nouvelle action courant janvier sans exclure un durcissement du mouvement et un appel à la grève reconductible si la D.I.R. continue d'ignorer la parole des professionnels de terrain.

Les personnels ont ensuite décidé de se rendre à la D.I.R. afin de porter les revendications suivantes :

- **Un moratoire sur les restructurations régionales.**
- **Un état des lieux réaliste des interdépartementalités existantes avant toutes décisions de nouvelles réorganisations**
- **Une prise en compte de la parole des professionnels de terrain**

**« Je ne sais pas tout, mais je ferai tout. »**

L'ensemble des personnels ont été reçu par Madame DOIGNIES et ont pu faire état de ces revendications.

Nous avons assisté à un véritable simulacre de concertation. La D.I.R. proposant aux organisations professionnelles des rendez-vous bilatéraux au courant du premier trimestre mais ne voulant en aucune manière revenir sur le fond et stopper les réorganisations en cours.

La D.I.R. s'est efforcée de convaincre sur les nécessités des réformes en cours et sur l'amélioration dans la prise en charge des mineurs dont nous avons la charge. Si le discours est bien rôdé, il n'a bien évidemment convaincu aucun des personnels grévistes présents.

Selon la D.I.R., les inquiétudes des personnels sont légitimes mais les réformes sont nécessaires pour répondre aux contraintes budgétaires et à la carte des emplois. Elle tente de nous faire croire que les décisions ne sont pas encore prises et qu'un certain nombre d'études sont en cours et que les décisions se feront en fonction de ces études.

**Nous ne le croyons pas!!!!!!!**

- Les documents présentés pour le CTPR sur les interdépartementalités ne viennent que vérifier des hypothèses déjà posées par la D.I.R..
- L'étude sur le placement judiciaire qui doit être rendue à la D.I.R. pour la fin décembre laisserait percevoir que « trois hébergements sont en souffrance » sur la région. Mme Doignies nous a affirmé n'avoir aucun élément à ce sujet et qu'elle attend les conclusions de l'étude, dont acte.

- L'avenir des UEAJ, pour répondre à la circulaire sur les activités de jour, devrait se décider progressivement jusqu'en 2011 selon la D.I.R., alors que nous savons que des personnels sont actuellement déplacés d'autorité sur certains départements et qu'un poste de Professeur Technique a été fermé à la dernière CAP, entraînant la fermeture de l'unité.
- Le projet d'une interdépartementalité des quatre départements bretons (Ille et Vilaine, Côtes d'Armor, Finistère et Morbihan) n'est selon Mme Doignies qu'une étude de faisabilité et qu'aucune décision n'est prise. Alors peut-on nous expliquer le départ du directeur départemental du Morbihan en tant que Directeur Inter-Régional adjoint à compter du 04 janvier 2010 alors que l'interdépartementalité entre le Morbihan et le Finistère ne devait être effective selon l'administration qu'au 01 septembre 2010? Le choix des interdépartementalités se ferait-il aujourd'hui en fonction des mutations ou départs des directeurs départementaux? Il est vrai que si le seul critère est de garantir la carte des emplois, ce fonctionnement est tout à fait logique.

Nous n'accepterons pas d'être mis devant le fait accompli des réformes et des choix unilatéraux de la D.I.R.. Le report du CTPR trois jours après le boycott du premier montre bien la volonté de passage en force de l'administration et le refus d'entendre la parole des professionnels qui oeuvrent à une prise en charge éducative de qualité des jeunes les plus en difficulté.

Nous pouvons amplifier le mouvement et faire reculer la D.I.R. dans son processus de démantèlement de la P.J.J. en cours.

Contacts : Y. Meluc, SNPES-PJJ/FSU : 06.83.65.73.77  
C. Pouchoux, CGT : 06.86.07.45.63  
S. Debray, CGT